

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION ACCOMPAGNE 2i

2i Contrat pro accompagné est un outil conçu pour favoriser le recrutement et l'intégration de nouveaux collaborateurs via un contrat de professionnalisation sur-mesure grâce à l'accompagnement d'un organisme de formation architecte (OFA).

L'OFA permet à une entreprise qui ne dispose pas de service de formation interne d'identifier ses besoins en compétences et de structurer le parcours de professionnalisation du nouveau collaborateur.

Objectifs

Faciliter le recours au contrat de professionnalisation des entreprises, plus particulièrement les TPE/PME ;
Construire des parcours de professionnalisation « sur-mesure » correspondant aux besoins en compétences des entreprises ;
Favoriser l'insertion professionnelle de tout type de public ;
Renforcer les conditions de réussite de l'intégration durable des alternants

Etapes

Définition & création du référentiel métier propre à votre entreprise
Définition & création du parcours de formation
Structuration & organisation du parcours
Accompagnement du tuteur, des formateurs de l'entreprise et du bénéficiaire
Aide à la formalisation des séquences pédagogiques
Réalisation de 3 bilans tutoraux :

- **Bilan n°1** : 6 à 8 semaines après l'intégration du salarié
- **Bilan n°2** : à mi-parcours
- **Bilan n°3** : en fin de parcours

Les plus pour le stagiaire et l'entreprise

Une prestation d'ingénierie & d'accompagnement qui permet :

Une solution personnalisée pour le recrutement de métiers en tension
Un accompagnement « sur-mesure » centré sur les besoins de votre entreprise
Une structuration de la formation et du tutorat dans l'entreprise
Un investissement sécurisé
Un parcours de formation sur mesure
Une intégration dans l'entreprise facilitée grâce à la formation dispensée en interne et en lien direct avec le métier
Un accompagnement administratif & pédagogique

Public concerné

Tout nouveau collaborateur embauché

Durée

Entre 6 & 12 mois selon la durée du contrat de pro
A titre indicatif : maximum de 400 h pour un contrat de 12 mois

Dates

Selon un calendrier établi au démarrage du contrat

Financement

Prise en charge des coûts pédagogiques (dans la limite de 4000 €) sous réserve de la validation du bon de commande d'OPCO2i

Lieu

Dans votre entreprise

Méthodes pédagogiques

Adaptées au contexte professionnel et travaillées, avec l'appui d'INFORMA, par le tuteur et le(s) formateur(s) interne(s)

Supports pédagogiques

Kit ingénierie, parcours de formation

Méthode d'évaluation

Evaluation des acquis adaptée aux parcours, à construire au travers de la mise en œuvre, du suivi des actions de formations internes

Validation

Attestation de fin de formation

Le parcours de formation doit viser l'acquisition :

- Soit d'une **qualification reconnue** dans les classifications d'une convention collective nationale (contrats de type 3)
- Soit de **compétences définies par l'employeur**, avec l'appui de l'organisme de formation architecte sélectionné par OPCO 2i ; en accord avec le salarié et avec la validation d'OPCO 2i

Nombre de stagiaire

Prestation individuelle